

Réponse à votre questionnaire – L'équipe de gauche plurielle et citoyenne « Finistère et Solidaires »

Être département pilote d'un service public novateur :

- La population des 18-25 est sans doute celle qui souffre le plus de la crise que nous traversons. C'est aussi la seule catégorie de la population à ne bénéficier d'aucun minima social. Un rapport d'experts avance l'idée d'un revenu minimum inconditionnel pour cette population. Etes-vous prêt à mettre en œuvre cette proposition au cours de votre mandat ?

Les candidats « Finistère et Solidaires » proposent que le département du Finistère puisse participer, avec d'autres, à une expérimentation pour la mise en place d'un revenu de base pour les jeunes. Si une telle expérimentation doit être autorisée par le législateur, Finistère et Solidaires continuera d'en faire la promotion afin de sortir de cette iniquité de traitement à l'égard des moins de 25 ans, notamment ceux sans emploi inéligibles au RSA, et qui seront en plus pénalisés par la réforme de l'assurance-chômage.

- Le maintien à domicile des personnes âgées repose aujourd'hui en partie sur les aidants familiaux mais pour la majorité des cas sur les services d'aide à la personne dont les personnels, bien qu'en première ligne tout au long de la crise sanitaire souffrent d'un manque de reconnaissance. Manque de formation, conditions de travail difficiles, rémunérations insuffisantes... Quelles solutions pouvez-vous proposer pour une vraie reconnaissance de ces professionnel-le-s ?

Les services d'aide à domicile (SAAD) et leur personnel sont au cœur de l'enjeu du vieillissement de la population. Rémunération insuffisante, sinistralité supérieure à celle du BTP sont notamment les causes d'une difficulté à recruter et d'un turn over important. Il y a nécessité de revoir en profondeur le système. Mais d'ores et déjà, la majorité départementale s'est mobilisée dans le cadre de ses moyens pour accompagner les SAAD :

- Versement direct aux structures de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour soutenir les trésoreries et éviter les impayés, conventionnements avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie pour accompagner les services, notamment améliorer la qualification des professionnels.

- Soutien technique et financier aux restructurations de l'aide à domicile, notamment sur le réseau des ADMR, afin de sécuriser le fonctionnement des services et leur pérennité. C'est le cas à Concarneau notamment.

- Volonté de tendre vers un nouveau mode de relation reposant sur une contractualisation pluriannuelle sécurisant les financements et permettant de réduire le coût à l'usager.

A cause de la crise sanitaire, et malgré ses conséquences sur les finances départementales, la majorité a aussi agi pour soutenir le secteur de l'aide à domicile en apurant le passif de SAAD associatifs par une reprise de 4M€ de dette étalée sur 3 ans. Elle a également voté une avance de trésorerie de 9,5M€ suite à la crise COVID pour verser en une seule fois plusieurs acomptes. Enfin, elle a fait le choix d'attribuer cette année une enveloppe supplémentaire de 1,4 M€ pour aider le secteur non lucratif à revaloriser les rémunérations des salariés.

Nous agirons pour que le Conseil départemental maintienne ses efforts dans le cadre budgétaire contraint qu'il subit depuis la suppression de son autonomie fiscale et la réduction de ses dotations.

Nous avons conscience que tous les sujets relatifs au vieillissement de la population et aux difficultés de l'aide à domicile ne seront pas réglés par la seule action des Départements. C'est un enjeu de société national qui appelle un débat national et une réponse législative.

Transition écologique :

- L'urgence climatique remet en question les modes de transports fortement émetteurs de CO2, l'avion en particulier. Les collectivités locales financent aujourd'hui la ligne Orly- Quimper à hauteur de de 885 € par passager et par trajet (1770 € pour 1 aller/retour), alors que le TGV met 4 h pour rallier Quimper à Paris centre : Envisagez - vous de mettre fin à cette gabegie d'argent public et ce non-sens écologique ?

A ce jour l'OSP (obligation de service public) accordée par l'État fin 2019 pour cette liaison n'a pas réellement été activée en raison de la crise sanitaire. La ligne Orly-Quimper n'a pas encore reçu les fonds des collectivités locales alors qu'elle n'a presque pas fonctionné en 2020. Nous n'approuvons pas la participation des collectivités locales au financement de cette « obligation de service public ». Au sein de CCA nos candidats qui siègent à la conférence des maires ont récemment refusé la contribution de notre intercommunalité sollicitée pour ce dispositif. Cette ligne est surtout destinée à une clientèle d'affaires qui l'a progressivement désertée en raison de ses dysfonctionnements et des tarifs sans rapport avec la qualité du service. La proximité des aéroports de Lorient et de Brest avec celui de Quimper interroge également sur la viabilité à terme des plus petits d'entre eux.

Le télétravail et le TGV sont de plus en plus privilégiés depuis l'apparition du COVID, y compris par cette clientèle d'affaires, ce qui souligne l'importance de poursuivre le déploiement de la fibre optique et d'améliorer la desserte ferroviaire de la pointe finistérienne vers les grands centres de décision. Localement, la promotion de la gare de Rosporden nous apparaît essentielle pour le canton et l'offre de services des gares intermédiaires doit être étoffée, sans préjudice de la Grande Vitesse.

Pour autant, il ne s'agit pas de condamner par principe le transport aérien, mais de le repenser à l'échelle régionale dans une stratégie aéroportuaire globale, complémentaire avec les autres modes de transport, comme le train, en réservant l'avion à des distances longues, et en gardant à l'esprit que derrière la question du devenir de ces services il y a aussi celui des hommes et des femmes qui y travaillent. Comme d'autres secteurs, l'aérien doit entamer sa mue et réduire ses impacts en inventant des modèles décarbonés, mais l'aviation du futur est un sujet qui ne se traite pas à notre niveau...

- Alors que les déplacements doux sont de plus en plus recommandés et appréciés, notre canton ne dispose que de trop peu de voies de circulation sécurisées :

En ferez-vous une priorité notamment sur la départementale 783 aujourd'hui à haut risque ?

Bien que le Département n'exerce plus la compétence transports depuis la loi NOTRe qui l'a transférée à la région (bus interurbains), il joue encore un rôle sur la question des mobilités en tant que gestionnaire des routes départementales. Dans ce cadre, les déplacements doux sont au cœur de la stratégie « Finistère Cyclable » qui souhaite tripler l'usage du vélo d'ici à 2025 par un investissement dédié de 30 M€. Cette action ne peut s'exercer qu'en coordination avec les communes chez qui passent ces voies départementales, notamment en agglomération, par exemple pour développer et sécuriser les accès cyclables à proximité des collèges. Ainsi, une piste cyclable bidirectionnelle de 800 mètres a été récemment aménagée sur le RD36 en entrée du bourg de Tourc'h. Pareillement, sur le même axe, le Conseil départemental soutient la réalisation dès septembre prochain d'une piste cyclable bidirectionnelle de 500 mètres à Rosporden hors agglomération, prolongeant celle qui dessert le collège Pensivy depuis le centre-ville. Dans ces deux exemples, le Département a soutenu et encouragé les projets. De manière générale, l'objectif est de développer des nouveaux itinéraires mais également de les relier entre eux, en réalisant des boucles cohérentes entre les réseaux routiers communaux et départementaux. La question des mobilités douces ne se limite pas au vélo, nous avons aussi à cœur de travailler sur l'accessibilité des circuits de randonnées à tous les publics, notamment les personnes en situation de handicap, en soutien des initiatives portées localement comme le plan communautaire des itinéraires de randonnée.

S'agissant de la RD783 qui relie Concarneau à Trégunc, Jacques François, conseiller départemental sortant du canton, nous a apporté les éléments d'information suivants. Des opérations de comptages étaient prévues à différents moments de l'année 2020, pendant et hors la saison touristique qui connaît des flux multipliés, et ceci afin de définir une modélisation du trafic la plus fidèle possible pour envisager les aménagements les plus sécurisés et techniquement réalisables. Ces comptages n'ont pas pu avoir lieu en raison des périodes de

confinement car elles modifiaient l'intensité du trafic. Ils ont été reprogrammés cette année, notamment cet été. Des options d'aménagement seront ensuite proposées. Nous serons bien sûr attentifs à ce dossier.

Démocratie participative :

- Concarneau Solidaire et Durable étant particulièrement attaché à la démocratie participative, il nous semble important que les citoyen-ne-s puissent s'impliquer dans l'élaboration des politiques pour le canton. Certains départements ont mis en place des assemblées citoyennes, des observatoires etc...

Quelles structures comptez-vous mettre en place pour permettre cette implication ?

Depuis l'adoption d'une démarche de développement durable dans les années 2000 (agenda 21), la majorité sortante a toujours construit ses politiques dans une démarche de démocratie participative qui associe les Finistériens et Finistériennes à leur conception et à leur évaluation (par exemple, les schémas en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées qui mobilisent les représentants des usagers et de leurs familles).

Pour susciter un processus participatif dans le temps long, nous proposons la création d'un « collège départemental des transitions ». Cette instance multi-acteurs pourrait être composée de citoyens tirés au sort sur les listes électorales de communes réparties sur le département, de représentants du secteur associatif, du monde économique, des collectivités locales, de personnalités expertes dans leurs domaines...

Cette instance aura pour objectif de définir les enjeux prioritaires sur l'ensemble des territoires qui composent le Finistère en vue d'agir de façon coordonnée, en croisant les regards dans un dialogue collectif pour ensuite se fixer des objectifs communs et définir un plan d'actions réalisables à l'échelle du Département autour des transitions nécessaires.